



<http://www.groupe-hescale.com/>

Appel à contribution

États et cinéma en Afrique francophones. Implication, acteurs, impacts depuis les indépendances.

Assujettis à la fin du XIX^e siècle à des administrations française ou belge avec divers statuts – colonie, protectorat, département –, nombre de territoires africains, dits aujourd’hui francophones lorsque la langue française y est devenue l’une des langues officielles, même si toujours parlée par une minorité de sa population, ont dû s’inventer au moment de leurs indépendances un État et une fonction publique, le plus souvent importés et calqués sur le modèle de leur ancienne métropole.

Au niveau du cinéma, une attention et une organisation particulières lui ont été portées en France depuis 1940, précisément sous l’occupation allemande par le régime de Vichy, marquant le début d’un fort interventionnisme étatique en sa faveur. De nombreuses lois, puis un volumineux Code spécifique¹ en régissent le fonctionnement. Un établissement public juridiquement indépendant, le CNC, est doté de 479 agents pour veiller à son application et à la gestion d’un budget indépendant de celui de l’État grâce à des taxes spécifiques au secteur. Ses 671 millions d’euros de recettes (en 2017), lui permettent ainsi une variété de soutiens financiers, automatiques et sélectifs, en direction d’absolument tous les acteurs concernés, offrant une panoplie de mesures et un niveau d’aides inégalés dans le monde, et inégalables en raison même des circonstances historiques de son apparition puis de son développement.

Si le budget du CNC français représente donc à lui seul le tiers du budget annuel total d’un État comme le Bénin ou le Togo, l’évidence de l’incommensurabilité des situations financières n’exonère pas d’une réflexion sur le rôle et la place que les États africains, notamment francophones, ont joué depuis six décennies en direction de leurs cinémas. Si l’étroitesse des marchés et la faiblesse quantitative de la production empêchent souvent – notamment au sud du Sahara – de parler d’industrie cinématographique, partout, dans tous les pays, des individus et des entreprises ont tenté et tentent de plus en plus de vivre économiquement en réalisant ou montrant des films. L’Histoire a toutefois enseigné que ces tentatives n’étaient guère viables en l’absence d’une régulation de ce marché, voire d’un soutien – pas simplement financier mais déjà politique et réglementaire – par une autorité externe.

Face aux nombreuses difficultés rencontrées depuis les années soixante – poids d’entreprises étrangères, fraude, piratage, fermeture des salles, destruction de la filière, etc. – le désintérêt de nombre de ces États pour leur cinéma est patent, et l’absence de constance dans leurs (in)actions est devenue la norme. Mais au-delà du constat ou de la déploration stérile, maintes fois énoncés et cela dès la création de la Fépaci puis ensuite rituellement lors des colloques et festivals comme le Fespaco, les mécanismes des interventions de la puissance publique – réussies ou non, pérennes ou pas, symboliques ou consistantes – ont très rarement été

¹ Centre national du cinéma et de l’image animée, *Code du cinéma et de l’image animée*, Paris, CNC, 908 pages au 14 février 2018.

analysées de manière circonstanciée dans ces pays. Très disparates entre le Maroc où le Centre cinématographique marocain joue un rôle structurant et volontariste majeur, permettant la renaissance d'une production depuis une quinzaine d'années, et la République centrafricaine où absolument rien de significatif ne s'est déroulé en six décennies, le rôle des États varie amplement. Mais ces faits n'ont jamais été que très sommairement évoqués dans la littérature scientifique, au détour de quelques monographies de pays par exemple, et jamais analysés de manière complète ni détaillé.

Le présent appel ambitionne de poser un jalon pour combler ce manque, afin de tenter d'évaluer précisément le rôle que chaque État africain francophone a pu/voulu jouer depuis sa création. Tant pour le Maghreb que pour l'Afrique sud saharienne, des monographies nationales précises pour chacun d'entre eux paraissent de ce fait nécessaires aujourd'hui. Pourront s'y rajouter des monographies d'États étrangers dont l'action, directe ou indirecte, a pu peser sur ces cinémas nationaux, la France et la Belgique évidemment, mais pas seulement (URSS aux premiers temps, la Chine et le Qatar récemment, mais aussi les Allemagne, etc.).

L'approche se veut résolument pluridisciplinaire, notamment en abordant les axes suivants :

- Historiques : de quand datent les premières interventions de l'État du pays étudié ? Quelles évolutions réglementaires et organisationnelles ont-elles connues ? Des événements nationaux (changement de gouvernement, obtention de prix en festival...) ou internationaux (conflits armés, plan d'ajustement structurel...) ont-ils modifié, et exactement quand et en quel sens, les (non)interventions de l'État ? Des États étrangers ont-ils pesé (et si oui, comment précisément), à l'origine ou en certaines circonstances, sur la relation de l'État africain vis-à-vis de son cinéma ? A-t-il existé, ou existe-t-il encore des « conseillers » étrangers auprès du Ministre concerné, et quel rôle ont-ils joué ? Quelles voies, indépendantes ou non du modèle français, ont-elles été tentées pour mettre en place puis développer une industrie nationale du cinéma, ou l'un de ses secteurs (industries techniques, production...) ? Etc.

- Juridiques : quelles formes légales et institutionnelles ont pris les interventions de l'État ? Y a-t-il eu, et quand, un service ministériel (direction ou sous-direction cinématographique...) ou une institution autonome dédiée (tel le CCM) ? Y a-t-il eu le vote de textes de lois ou instauration d'un Code de l'industrie spécifique ? Existe-t-il un contrôle spécifique des recettes des salles de cinéma ? Une législation sur le droit d'auteur ? Les métiers de la filière cinéma et audiovisuelle sont-ils reconnus ? Quel est l'état des lieux contemporains des lois existantes, et sont-elles appliquées, et si non, pourquoi ? Existe-t-il des formations et/ou diplômes publics, professionnalisants ou généralistes, concernant les métiers de la filière ? Existe-t-il ou a-t-il existé des formes publiques d'initiation au cinéma pour les publics scolaires ? Etc.

- Sociologiques : si les premiers réalisateurs ont massivement été formés en Europe (France et URSS essentiellement), qu'en a-t-il été des premiers fonctionnaires et hommes politiques en charge du cinéma ? Et ultérieurement, comment s'est opérée leurs formations et recrutements ? Qui sont aujourd'hui les acteurs du secteur public concerné (sexe, âge, origines sociales...) et d'où viennent-ils (région, ethnie, formation...) ? Une proximité avec les dirigeants du pays est-elle requise, et de quelle autonomie d'orientation de la politique cinématographique disposent-ils ? Etc.

- Économiques : existe-t-il une ligne budgétaire de l'État en direction du cinéma ou de l'audiovisuel ? Si oui, est-elle votée par un parlement, ou attribuée de manière discrétionnaire (par le Président de la République, ou autre) ? Qui le gère ? Ses affectations sont-elles contrôlées ? Les comptes sont-ils publiés ? Les différentes branches de la filière (production, distribution, exploitation, industries techniques) sont-elles, ou ont-elles été, concernées ? L'affectation des fonds aux bénéficiaires a-t-elle été effective ou un simple effet d'annonce ? L'aide à la production étant la forme la plus répandue, les films ont-ils été réalisés, ou le soutien public détourné à d'autres fins par leurs attributaires ? Quels impacts de l'intervention (ou non intervention) publique sur le dynamisme du secteur ? Quelles taxes et quels impôts affectent l'activité audiovisuelle, et quel rôle jouent-ils ? Le poids du secteur au sein de l'activité économique nationale (emplois, chiffre d'affaire, etc.) est-il reconnu, valorisé ou ignoré par l'État ? Etc.

Si l'orientation est clairement scientifique, elle n'est pas réservée aux universitaires. Tout chercheur, professionnel du secteur, juriste ou institutionnel a légitimité pour soumissionner.

Pour chacun des pays, les propositions des contributeurs nationaux seront privilégiées. Elles peuvent être collectives.

Par ailleurs, en cas de pluralité de propositions pertinentes sur un même pays, il pourra être proposé une coopération visant une complémentarité du champ de recherche entre les soumissionnaires.

Calendrier :

-Les propositions de contribution, rédigées en français, d'une page environ, comportant le titre et le pays concerné, la problématique, le corpus et la méthodologie, sont à envoyer, accompagnées d'un court CV, avant le 15 juin 2018 à c.forest@unistra.fr

-Les réponses seront données aux auteurs avant le 1^{er} juillet 2018

-Les textes, d'une longueur de 20.000 à 60.000 caractères, seront à livrer pour le 31 décembre 2018.

La publication est prévue pour l'année 2019.

Selon le nombre et la diversité des textes soumis, il est envisagé d'organiser un, ou plusieurs, colloques ou ateliers-rencontres sur cette thématique, idéalement dans plusieurs zones géographiques, (Afrique du Nord, de l'Ouest, sahélienne, centrale) afin de faciliter la venue des chercheurs nationaux.

Références bibliographiques indicatives :

- Africultures, *Indépendances africaines : chroniques d'une relation*, Paris, L'Harmattan, n° 83, juin 2011, 250 p.
- Africultures, *La circulation des films : Afrique du nord et Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, n° 101, mars 2016, 344 p.
- AHADE Yao, KABORE Gaston, TIENDREBEOGO Toussaint, WALLON Dominique, *Projet d'orientation d'une politique sectorielle commune de l'image au sein des Etats membres de l'UEMOA*, UEMOA, 2003, 78 p.
- ANGOUA NGUEA Annette, *Repenser la production cinématographique au Cameroun*, L'Harmattan Cameroun, 2011, 160 p.
- BACHY Victor, *La Haute-Volta et le cinéma*, Bruxelles, OCIC/L'Harmattan, 1983, 84 p.
- BACHY Victor, *Le cinéma au Gabon*, Bruxelles, OCIC/L'Harmattan, 1986, 155 p.
- BACHY Victor, *Le cinéma au Mali*, Bruxelles, OCIC/L'Harmattan, 1983, 84 p.
- BACHY Victor, *Le cinéma en Côte d'Ivoire*, Bruxelles, OCIC/L'Harmattan, 1983, 84 p.
- BADIE Bertrand, *L'Etat importé. L'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, 1992, 334 p.
- BARLET Olivier, *Cinéma d'Afrique des années 2000*, Paris, L'Harmattan, 2012, 442 p.
- BARLET Olivier, LEFEBVRE-NARE Frédéric, POTHIN Lucie, YAMEOGO Paulin, *Evaluation rétrospective de la coopération française en matière de cinéma (1991-2001)*, Clermont –Lefort, Evalua, 2003, 174 p. (aussi DGCID/MAE 165 p.)
- BONNELL René, *La vingt-cinquième image. Une économie de l'audiovisuel*, Paris, Gallimard, 2001, 864 p.
- CARRIERE M., *Le marché du film dans les nouveaux Etats de l'Afrique tropicale atlantique*, UniFrance Film, 1961, 274 p.
- CHERIAA Tahar, *Deux marchés et deux politiques de l'audio-visuel en Afrique de l'Ouest : au Sénégal et au Burkina Faso*, ONU, 1988, 107 p.
- CHERIAA Tahar, *Écrans d'abondance, ou cinémas de libération en Afrique*, Tunisie-SATPEC/Libye-El Khayala, 1978, 312 p.
- CONVENTS Guido, *Une histoire politico - culturelle du Rwanda - Burundi allemand et belge et des Républiques du Rwanda et du Burundi (1896 - 2008)*, Kessel-Lo, Afrika Filmfestival, 2008, 604 p.
- CONVENTS Guido, *Une histoire politico-culturelle du Congo des Belges jusqu'à la république démocratique du Congo (1896-2006)*, Kessel-Lo, Afrika Filmfestival, 2006, 487 p.
- COUSIN Jeanne, *Histoire du cinéma en Guinée depuis 1958*, Paris, L'Harmattan, 2017, 170 p.
- De PLACE M., *Rapport d'enquête sur le cinéma au Sénégal et en Côte d'Ivoire*, UniFrance Film, 1970.
- DEBRIX Jean-René, "Dix ans de coopération franco-africaine ont permis la naissance du jeune cinéma d'Afrique noire", revue Sentiers, janvier-février 1973.
- DEBRIX Jean-René, *Le cinéma africain*, Afrique contemporaine, n°38-39, Paris, Documentation française, juil.-oct., 1968, p. 7-12.
- DEBRIX Jean-René, *Situation du cinéma en Afrique francophone*, Afrique contemporaine, n°40, Paris, Documentation française, nov.-déc. 1968, p. 2-6.
- DIAWARA Manthia, *African cinema. Politics and culture*, Bloomington, Indiana university press, 1991, 192 p.
- DUPRE Colin, *Le FESPACO, une affaire d'Etat(s) 1969-2009*, Paris, L'Harmattan, 2012, 406 p.
- Évaluation finale des projets FSP «Appui à la production audiovisuelle et aux télévisions » et « Appui à la structuration des filières et des métiers de la production et de la distribution cinématographiques d'Afrique subsaharienne»*, Media Consulting Group, ministère des Affaires étrangères, 7 mai 2010, 118 p.
- FEPACI, *L'Afrique et le centenaire du cinéma*, Paris, Présence africaine, 1995, 421 p.
- FRINDETHIE K. Martial, *Francophone African Cinema: History, Culture, Politics and Theory*, McFarland, 2009, 271 p.
- FOREST Claude (dir.), *L'industrie du cinéma en Afrique*, Afrique contemporaine, n°238, Bruxelles, De Boeck, 2011, p. 61-132.
- FOREST Claude (dir.), *Produire des films. Afriques et Moyen Orient*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2018, 456 p.

- FRODON Jean-Michel, *Au Sud du cinéma*, Paris, Arte éd./Cahiers du cinéma, 2004, 255 p.
- GENOVA James E., *Cinema and development in West Africa*, Bloomington, Indiana university press, 2013, 192 p.
- GREFFE Xavier et PFLIEGER Sylvie, *La politique culturelle en France*, La Documentation française, Paris, 2009, 240 p.
- HOEFERT de TUREGANO Teresa, *African Cinema an Europe: Close-up on Burkina Faso*, European Press Academic Publishing, 2004, 290 p.
- KASBARIAN Jean-Michel (éd.), *Economie et cinéma – quelles pistes pour l'industrialisation du cinéma africain ?*, In *libro veritas*, 2009, 118 p.
- LEGLISE Paul, *Histoire de la politique du cinéma français*, tome 1, *Le cinéma et la III^e République*, Filméditations, Paris, 1970 ; tome 2, *Le cinéma entre deux républiques 1940-1946*, Filméditations, Paris, 1977.
- MAAREK Philippe J. (dir.), *Afrique noire : quel cinéma ?* Nanterre, Association du Ciné-club de l'université Paris X, 1983, 97 p.
- PFUFF Françoise, *Focus on African Films*, Bloomington, Indiana university press, 2004, 344 p.
- POMMIER Pierre, *Cinéma et développement en Afrique noire francophone*, Paris, Pedone, 1974, 188 p.
- RINCQUESEN Ghislain de, TOURE Kitia, *Evaluation rétrospective et conjointe du programme « AFRICA CINEMAS » relatif aux activités concourant à la distribution des films africains en Afrique (2003 – 2005)*, LOGICONSULT, Juin 2006, 41 p.
- ROITFELD Pierre, *Afrique noire francophone*, UniFrance Film, septembre 1980, 90 p.
- RUELLE Catherine, *Afrique 50. Singularités d'un cinéma pluriel*, Paris, L'Harmattan, 2005, 334 p.
- SADOUL Georges, *Les cinémas des pays arabes*, Beyrouth, Centre Interarabe du Cinéma et de la Télévision, 1966, 286 p.
- SERCEAU Michel (dir.), *Cinéma du Maghreb*, CinémAction n° 111, 2004, 224 p.
- SODECINAF, *Situation du cinéma en Afrique. Rapport à l'attention du Consortium Audiovisuel International*, mai 1971, 41 p.
- Soutenir le cinéma des pays du Sud – évaluation rétrospective de la coopération française dans la Zone de Solidarité Prioritaire (1991-2001)*, ministère des Affaires étrangères, DGCID, série évaluations n°67, avril 2003, 166 p.
- TCHEUYAP Alexie, *Postnationalist African cinema*, Manchester University Press, 2011, 256 p.
- TRAORÉ Aminata, *Le viol de l'imaginaire*, Paris, Fayard, 2012, 206 p.
- TIENDREBEOGO Toussaint, *Rapport intermédiaire d'activités programme Africa cinémaS*, s.l, s.e., 2004, 33 p.
- VERNIER Jean-Marc (dir.), *Cinéma français et État : un modèle en question*, *Quaderni*, n° 54, éditions Sapiientia, Gentilly, 2004.
- VEZYROGLOU Dimitri (dir.), *Le cinéma : une affaire d'Etat, 1945-1970*, Comité d'histoire du ministère de la culture et de la communication, La Documentation française, 2014, 288 p.
- VIEYRA Paulin Soumanou, *Le cinéma africain, Des origines à 1973*, tome I, Paris, Présence Africaine, 1975, 444 p.
- VIEYRA Paulin Soumanou, *Le cinéma au Sénégal*, Bruxelles, OCIC/L'Harmattan, 1983, 170 p.